



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article565>

La nouvelle Constitution en Bolivie : du jacobinisme aux antipodes des jacobins ?

- Ils ont fait, font, feront des Constituantes - Bolivie -



Date de mise en ligne : vendredi 8 juin 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Dans l'article ci-dessous, le sociologue Jorge Hernandez analyse la nouvelle constitution bolivienne, issue elle-même des travaux d'une Assemblée constituante. Ce texte participe donc de nos débats sur ce type de processus.

Le processus constituant qui a donné lieu à l'actuelle Constitution politique de l'État plurinational de Bolivie -entrée en vigueur en janvier il y a deux ans- est une référence dans la synergie latino-américaine actuelle. Synergie, entre, d'une part, un développement économique anti-crise néolibéral, précédé souvent de l'approfondissement de la démocratie par des processus Constituants et, d'autre part, l'intégration tous azimuts dans l'ensemble régional des États nationaux. Il se caractérise ainsi comme un nouveaux centre de gravitation dans la géopolitique du monde multipolaire émergent.

Le nouveau constitutionnalisme latino-américain, de même que l'idée d'un socialisme du vingt-et-unième siècle, font partie du nouvel élan de révolution démocratique que vit la région. Portées par les peuples et par une multiplicité de mouvements sociaux, la réanimation de quelques principes fondamentaux politiques se produit à partir de l'Amérique latine. Par exemple, celui de la révolution, ou de l'État -de même que celle de la souveraineté ou celle de la nation- que la pensée unique avait failli faire sortir de l'histoire. D'une histoire, qui semblait ensevelie par la glaciation financière de la puissance hégémonique états-unienne.

Le processus Constituant en Bolivie est remarquable. D'abord, parce qu'il a eu lieu dans un pays -à l'exception l'Haïti- le plus pauvre du continent et comme par hasard, majoritairement indigène. Près de 55% de sa population compose les 36 nations que la nouvelle Constitution reconnaît. Ensuite, parce que le processus Constituant incarne les tendances en jeu dans les changements constitutionnels de l'ensemble latino-américain.

Bien qu'il existe un rapport étroit entre ce processus et le socialisme du vingt-et-unième siècle - ne serait-ce que par le fait qu'à la tête du processus on trouve le Mouvement vers le socialisme, MAS - on ne considère ici que le phénomène Constituant et tangentiellement l'avancée vers le socialisme.

Une perspective latino-américaine du socialisme, implique un regard sur Cuba et, forcément, sur la Révolution bolivarienne du Venezuela dont il n'est pas question dans cet article. Par contre, regarder la Bolivie s'avère indispensable s'il s'agit de comprendre le rôle politique et socio-culturel indigène dans la synergie de la région, condition sine qua non du projet historique de sortie du néocolonialisme vers la Seconde indépendance. À cet égard, l'importance de la Bolivie est comparable à celle du Brésil quant à l'essor économique du sous-continent.

Evo Morales

L'élection présidentielle d'Evo Morales Ayma, ancien cultivateur, d'origine aymara, en 2005 et sa réélection en 2009 signifie l'arrivée à la direction de l'État de ceux qui, depuis cinq siècles, ont été mis à l'écart, par la violence, le racisme et par les blocages de toutes sortes. Le peuple bolivien - et tout d'abord les masses indigènes- se dote ainsi lui-même des conditions qu'il n'a jamais eues pour l'exercice de sa souveraineté, bien que celles-ci ne soient encore

que balbutiantes et fortement contradictoires. En Bolivie, la présence populaire et indigène dans les institutions politiques ou l'appareil d'État (gouvernement central, Ministères, Départements, Etat Major, Direction des Entreprises d'État, Université, Magistrature...), quoique embryonnaire, est significative et augure des vagues de nouveaux arrivants « d'en bas » .

Dès les premiers instants de son mandat, le Président Evo Morales a supprimé le « Bureau des Affaires Indigènes ». Il a expliqué l'urgence de cette mesure, tout simplement « parce que maintenant les indigènes sont aux affaires ». C'est cela la première concrétisation de la démarche qui consiste à « démolir l'État colonial vieux de 500 ans », proclamation maintes fois répétée par Morales, depuis son ascension à la Magistrature Suprême. Puis, il y a eu l'élection d'une Assemblée Constituante, censée créer de nouvelles institutions politiques hors de l'orbite coloniale.

Les propos du président Morales expriment alors deux aspects de la dynamique de la société politique en Bolivie, à laquelle répond la Constituante, à savoir, comme nous l'avons dit, l'arrivée des indigènes aux affaires et la déconstruction de l'État colonial dans lequel s'inscrit le régime issu de la lutte pour l'indépendance.

Comme tous les autres pays hispano-américains, la Bolivie a déjà connu une expérience républicaine bicentenaire. Depuis 1825, il y a eu une vingtaine de Constitutions et autant d'Assemblées Constituantes. La plus part de ces événements ont été le résultat de mutineries et de coups d'États militaires.

Cette suite de Constitutions consacre les droits individuels et adopte peu à peu les droits sociaux, ceux des femmes et des minorités, en plus du recours en garantie des droits. Néanmoins l'idéal républicain qui instaure l'égalité en droit des individus et la responsabilité devant la loi s'arrêtaient au seuil des communautés autochtones. Le fait de considérer les Indiens comme irresponsables et mineurs, contribuait à la destruction de leur vie communautaire, à la limite de l'ethnocide.

En Bolivie, très clairement, la forme républicaine de l'État a été mise au service de l'oppression coloniale, sous la forme semi coloniale ou néo -coloniale. Dans ce cadre, l'autorité locale -complice du saccage capitaliste- était l'instrument pour s'approprier des terres et pour accroître l'exploitation du travail des indigènes. Le rejet par le peuple de cette sorte de République était aussi fort que celui qui avait été nourri contre l'ancien régime de la Vice Royauté du Pérou.

Dans ces circonstances on aurait tort croire qu'en Bolivie le peuple peut être concilié avec ce pouvoir là, ne serait-ce que partiellement, par le truchement de la démocratie représentative de la République libérale.

Constituante et peuple

La particularité de la Constituante bolivienne de 2006-2007 réside dans le fait que le peuple érige une démocratie directe et participative, où toute charge élue peut être révoquée. Et cela sur la base des moyens par lesquels les masses populaires et indigènes ont conquis leur place sur la scène politique.

Il s'ensuit un cumul de stratégies de survie et de résistance. Là s'ouvre, en conscience, une perspective historique. On conçoit alors, l'évolution de la société globale en Bolivie sur la longue durée du Kollasuyu, dont la communauté de base est le peuple Aymara, et, au fil du temps, le peuple Aymara-Quechua avec une composante Guarani. Par exemple, pour les Aymaras, 2009 année de l'entrée en vigueur de la Constitution de l'État plurinational, correspond à l'an 5518 du Kollasuyu, et marque sa renaissance.

Le Kollasuyu était un, sinon l'épicentre, des grandes unités politiques préhispaniques qui se sont configurés en Amérique du sud : le Tiwanaku, et, le Tawantinsuyu inca. Ce dernier, un siècle avant la conquête espagnole, rassemblait les contrées du sud de la Colombie jusqu'au nord du Chili et nord-ouest de l'Argentine -soit sur une distance supérieure à celle de Madrid-Kiev- où l'on parle le Quechua, fil rouge du kaléidoscope linguistique et culturel andin.

Au fond, il y a l'ayllu. C'est-à-dire, le noyau communautaire indigène : une unité de travail auto-suffisante, fondé sur une lignée. Rassemblés dans une marka, les ayllus étaient censés produire des excédents agricoles et fournir des bras pour l'État. Ils ont survécu à la période coloniale, sûrement parce qu'ils se sont révélés compatibles avec les besoins de main d'œuvre pour les mines -comme celle du Potosi- et les haciendas. A partir de l'Indépendance, lors des conflits internationaux dans la région australe, les indigènes ont constitué une masse de recrues et, encore une fois, la force du travail pour l'économie. La vitalité de l'ayllu, organisation complexe, a donné lieu à la perception d'un socialisme, avant la lettre, chez les Incas, théorisé par Louis Baudin et, discuté par la suite par Alfred Metraux, qui relevait dans cet univers des éléments de despotisme. Tout récemment Carmen Bernand a démontré l'importance dans l'imaginaire européen du socialisme des Incas.

« La clef de la dynamique historique de la Bolivie -écrit F. S. Cardoso- réside sans doute dans les articulations entre haciendas, communautés et paysans, et l'argent à l'étain, selon les caractéristiques de l'industrie minière d'exportation ». Industrie encore menacée par les puissances prédatrices de l'eau des glaciers, du gaz et qui convoitent les minerais rares tel le lithium que renferme le sous-sol bolivien.

Les communautés paysannes, engrossent la multitude lancée sur les routes, depuis les années 90. Et ils ont entamé de longues marches, demandant du départ la convocation d'une Assemblée Constituante.

La Constitution

Le Préambule de la nouvelle Constitution politique, entre autres déclarations de première ordre, donne raison de cet horizon historique ouvert par la mobilisation indigène et populaire :

« Nous, le peuple de la Bolivie, d'origine multiple, compte tenu de la profondeur de l'histoire, inspiré par les luttes passées, par l'insurrection indigène anti-coloniale, par l'indépendance, par les luttes du peuple pour sa libération, par les marches indigènes, des mouvements sociaux et syndicaux, par la guerre de l'eau et celle d'Octobre, par les luttes pour le territoire et la terre, et en mémoire des martyrs de notre peuple, nous entamons la construction d'un nouvel État. »

En effet :

« Article 1. La Bolivie se constitue dans un État unitaire, social, de droit, plurinational communautaire, libre, indépendant, souverain, démocratique, interculturel, décentralisé et avec des entités autonomes. La Bolivie a pour fondement un monde pluriel dont découle la pluralité politique, économique, juridique, culturelle et linguistique qui opère à l'intérieur du processus d'intégration qui adopte le pays. »

Toutes les étapes du processus constituant ont été semées d'embûches, jusqu'à la publication du texte pourtant ratifiée par référendum populaire. La clé pour déjouer les obstacles érigés par l'opposition, à chaque instant, a été la mobilisation populaire. Par exemple, le gouvernement en bloc a dû se joindre aux marches dans la rue, Evo Morales

en tête de cortège, pour contrer le Parlement, qui faisait obstacle de tout genre, en formalités, pour empêcher l'entrée en vigueur de la Constitution. D'après Garcia Lineros -le Vice-Président et tête pensante de la révolution- ces mobilisations font partie de l'élan « jacobin » par lequel s'affirme la souveraineté populaire.

Les contradictions

Depuis deux ans, ce monde pluriel demeure effervescent ; les conflits socio-économiques fermentent. Chacun veut laisser derrière soi les jours difficiles. Les négociations qui s'ensuivent, sur le pouvoir d'achat ou sur l'accès aux services publics, renforcent davantage les acteurs individuels et, au même titre, les entreprises ou les institutions concernées. C'est cela qui correspond -selon I. Wallerstein- à la « position jacobine » qui octroie « tous les droits à l'individu, [et,] aucun droit aux communautés ». Cette prévalence des affaires de la société civile, éclipse les doléances des communautés, qui, sans doute, sont obligés de jouer des coudes pour se faire une place, conformément à l'« autonomie plurinationale », affirmée par la Constitution.

Telle définition de l'État est inquiétante pour un jacobin soucieux de l'unité républicaine. Elle est d'autant plus difficile à comprendre, quand elle provient d'une intrusion parfaitement jacobine du peuple sur la scène politique. On aurait tort de laisser pour compte cette antinomie, qu'on peut qualifier de jacobinisme aux antipodes des jacobins (sans jeu de mots avec le fait que cela arrive dans une sphère apparemment étrangère au jacobinisme « de souche ».) Ce point mériterait plus ample développement.

Quant aux « jacobins » des campagnes boliviennes, chantres de l'« autonomie plurinationale », pour l'instant, ils ne se pressent pas au portillon. Par contre, les gouverneurs d'opposition, dans les riches circonscriptions dites de « la Media Luna », qui ont réclamé, de façon violente et tapageuse, une « autonomie départementale » sécessionniste outrepassant la Constitution, sans soutien populaire et condamnés par l'Union des Nations Sud américaines, ont dû abandonner la partie. Et cela malgré le soutien en sous main du Pentagone.

Il faut souligner que l'appartenance ethnique est déterminée, selon la Constitution, par la volonté de chacun. Cela veut dire qu'il n'est pas admis, pour la définition de l'appartenance, des critères holistiques extérieurs à ceux de la conscience des individus. Les « autonomies » sont plutôt ici, des projets en construction, du ressort des communautés dont la reconnaissance, en tant que tel, demande leur inscription préalable dans l'État « unitaire » et la prise en compte des personnalités individuelles de ses ressortissants.

Cela ne signifie pas que rien ne bouge dans les campagnes. Au contraire, les cortèges indigènes marchent sans cesse sur La Paz. Par exemple, tandis que certains indigènes de la réserve naturelle TIPNIS marchent « contre » l'ouverture de routes sur leur territoire, d'autres également nombreux font de même « pour ». Conclusion : pour résoudre ce contentieux, on propose un référendum local qui n'est pas encore arrêté.

On observe maintenant une mobilisation générale de la paysannerie, en défense du gouvernement d'Evo Morales, en l'occurrence contre la grève des médecins, qui dure depuis plus d'un mois. Les médecins, dont la journée de travail dans les hôpitaux de l'État se limite à six heures, en profitent pour exercer en libéral en ville. Ils ne veulent pas de la réforme du système de santé qui propose le rallongement de la journée en question. Pour les paysans, ce sont des « privilèges de caste ». En dépit de la grève qui affecte l'offre médicale (des enfants sont morts par carence médicale) les paysans semblent plutôt bien portant. Cela, grâce aux médecins cubains, boliviens et vénézuéliens, formés à la médecine sociale, et, peut-être bien grâce aux chamakanis, yataris, kallawayas et autres amautas ou hommes médecine qui -comme les anciens druides- ne comptent pas leur temps.

Le peuple de Bolivie est donc condamné à lutter pour stabiliser les rapports de force en sa faveur et pour mener au bout la « Révolution démocratique culturelle ». Il lui faut approfondir le projet historique émancipateur qu'il porte. De sorte que la majorité, indigène et populaire, puisse construire un véritable corps social national, sur la base de sa propre diversité et sa complexité, en consonance avec les liens de plus en plus solidaires établis par l'ensemble des peuples et nations de la région.

Annexe

El pueblo boliviano, de composición plural, desde la profundidad de la historia, inspirado en las luchas del pasado, en la sublevación indígena anticolonial, en la independencia, en las luchas populares de liberación, en las marchas indígenas, sociales y sindicales, en las guerras del agua y de octubre, en las luchas por la tierra y territorio, y con la memoria de nuestros mártires, construimos un nuevo Estado.

Artículo 1. Bolivia se constituye en un Estado Unitario Social de Derecho Plurinacional Comunitario, libre, independiente, soberano, democrático, intercultural, descentralizado y con autonomías. Bolivia se funda en la pluralidad y el pluralismo político, económico, jurídico cultural y lingüístico, dentro del proceso integrador del país.